

No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIÈGE SOCIAL DE LA
M.R.C., SIS AU 630 RUE RICHELIEU, À BELOEIL, LE JEUDI 2 MAI
2002, À 20H00.

Étaient présents :

Monsieur Pierre Bourbonnais, préfet
Monsieur Gilles Plante, préfet suppléant
Monsieur Gilles Beaudet, conseiller
Monsieur Robert Beaudry, conseiller
Monsieur Raymond Billette, conseiller
Monsieur Julien Bussière, conseiller
Monsieur André Choinière, conseiller
Monsieur Guy Dubé, conseiller
Monsieur Jacques Durand, conseiller
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller
Monsieur Yves Laganière, conseiller
Madame Jocelyne Lecavalier, conseillère
Monsieur Paul Sofio, conseiller

Monsieur Bernard Roy, secrétaire-trésorier de la M.R.C. de La Vallée-du-
Richelieu, assistait également à la séance.

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ayant constaté le quorum, monsieur le Préfet déclare la séance ouverte.

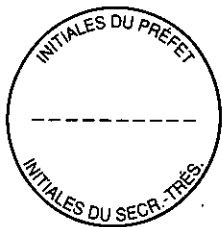
POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Dubé
APPUYÉ PAR Monsieur Paul Sofio

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, soit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2002
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes à payer
 - 5.1 Prolongation du moratoire
 - 5.2 Étude d'impact sur la cohabitation rurale

02-05-082

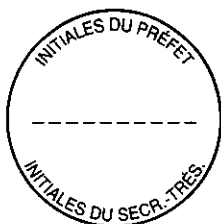


No de résolution
ou annotation

02-05-082
(suite)

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

6. Avis d'opportunité : règlements d'emprunt
 - 6.1 Ville de Beloeil : règlement d'emprunt numéro 1467-00-2002
7. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2002 du Comité consultatif régional d'aménagement
8. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2002 du Comité consultatif agricole
9. Avis de conformité : règlements d'urbanisme
 - 9.1 Ville de Beloeil : règlement numéro 1248-78-2002 modifiant le règlement de zonage
 - 9.2 Ville de Carignan : règlement numéro 243-46 modifiant le règlement de zonage
 - 9.3 Ville de Saint-Basile-le-Grand : règlement numéro U-120-87 modifiant le règlement de zonage
 - 9.4 Municipalité de McMasterville : règlements de modification
 - règlement numéro 282-58-2002 modifiant le règlement de zonage
 - règlement numéro 283-10-2002 modifiant le règlement de lotissement
10. Ville de Carignan : demande de modification au Schéma d'Aménagement
 - 10.1 Projet de règlement numéro 14-23 modifiant le Schéma d'aménagement
11. Règlement de contrôle intérimaire agricole
12. Comité consultatif agricole : nomination d'un nouveau membre
13. Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu : intervention en milieu riverain
14. Cours d'eau Charbonneau-Bessette : entretien
15. Schéma de couverture de risques : formation d'un comité
16. Table de concertation Rive-Sud : participation de la M.R.C.
17. Conseil régional de développement de la Montérégie : nominations de représentants
18. Bureaux d'information touristique
19. Demandes d'appui :
 - 19.1 Ville de Sainte-Catherine : opposition aux élections municipales simultanées de 2005
20. Divers



No de résolution
ou annotation

02-05-082
(suite)

21. Interventions de l'assistance

22. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2002

02-05-083

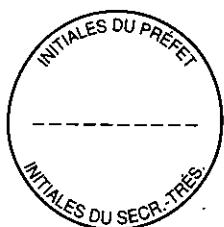
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand
APPUYÉ PAR Monsieur Gilles Plante

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2002
soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 4. CORRESPONDANCE

- | | | |
|--------|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 02-358 | 28-03-02 | Lettre de MADAME LOUISE SICURO, directrice générale, LES JOURNÉES DE LA CULTURE, nous transmettant de l'information sur la sixième édition des Journées de la culture et la tenue de la troisième Rencontre sur la démocratisation de la culture. |
| 02-359 | 28-03-02 | Lettre de MONSIEUR MICHEL BELZIL, président, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, nous invitant à participer à la formation sur les déversements de produits pétroliers. |
| 02-360 | 28-03-02 | Lettre de MONSIEUR STÉPHANE PARENT, directeur général, CLD DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, relativement à la régionalisation des Bureaux d'Information Touristique de La Vallée-du-Richelieu. |
| 02-361 | 28-03-02 | Lettre de MONSIEUR ROSAIRE MARCIL, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE ROUVILLE, accusant réception des règlements numéros 14-17-1 et 14-18 modifiant notre Schéma d'Aménagement. |
| 02-362 | 28-03-02 | Lettre de MADAME MARYSE VERMETTE, secrétaire-trésorière, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant la résolution numéro 2002-61 appuyant notre M.R.C. dans sa démarche pour la constitution de bureaux de délégués avec la ville de Longueuil. |



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

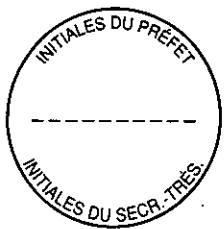
- | | | |
|--------|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 02-363 | 28-03-02 | Lettre de MADAME MARIE-PIER LAMARCHE, greffière, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant le premier projet du règlement d'urbanisme numéro 243-48 pour avis de conformité. |
| 02-364 | 28-03-02 | Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffière, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement d'urbanisme numéro 820-12. |
| 02-365 | 28-03-02 | Lettre de MONSIEUR ROBERT WYNGAERT, CAMPING ALOUETTE INC., relativement à l'entretien de la branche numéro 8 du Ruisseau Beloeil. |
| 02-366 | 02-04-02 | Communiqué de la COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE DU QUÉBEC, nous transmettant la nouvelle carte électorale du Québec 2001. |
| 02-367 | 02-04-02 | Lettre de MADAME DANIELLE CHEVRETTE, directrice générale, CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MONTÉRÉGIE, nous transmettant son premier numéro du bulletin d'information Concertation Montérégie. |
| 02-368 | 02-04-02 | Lettre de MONSIEUR KEES VANDERHEYDEN, CENTRE DE LA NATURE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant une invitation pour une réunion d'information sur les attentes des citoyens de notre région en matière de préservation, de développement durable et d'éducation. |
| 02-369 | 02-04-02 | Lettre de MONSIEUR CLAUDE VEILLEUX, président, ROBAC QUÉBEC, nous transmettant un cédérom contenant des informations sur leurs produits de recyclage, d'ordures et de compostage. |
| 02-370 | 02-04-02 | Lettre de MONSIEUR ANDRÉ BOISCLAIR, MINISTRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES MUNICIPALES ET À LA MÉTROPOLE, nous avisant que le règlement numéro 14-22 modifiant notre Schéma d'Aménagement est conforme aux orientations gouvernementales. |
| 02-371 | 02-04-02 | Lettre de MONSIEUR PATRICK ST-AMOUR, greffier, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1248-78-2002 pour avis de conformité. |



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

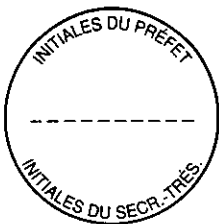
- | | | |
|--------|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 02-372 | 02-04-02 | Lettre de MONSIEUR PAUL SOFIO, maire, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, s'excusant de son absence lors de la réception donnée en l'honneur de messieurs Marcel Dulude, Claude Voyer et Jean-Claude Beaudoin. |
| 02-373 | 03-04-02 | Courriel de MADAME JOANE SAULNIER, secrétaire-trésorière, M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU, nous transmettant les résolutions numéros 8620-02 et 8621-02 relatives au cadre d'aménagement et orientations gouvernementales de la C.M.M.. |
| 02-374 | 04-04-02 | Lettre de MONSIEUR PIERRE PÉTRIN, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2002-04-065 relative au refus de participer à la confection du plan de gestion des matières résiduelles avec la C.M.M.. |
| 02-375 | 04-04-02 | Lettre de MONSIEUR PIERRE LANDRY, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous informant de l'entrée en vigueur des règlements d'urbanisme numéros 282-57-2003, 283-09-2001, 318-01-2001 et 322-01-2003. |
| 02-376 | 05-04-02 | Lettre de MADAME CHRISTIANE DESJARDINS, conseillère en planification, VILLE DE MONTRÉAL, nous transmettant les modifications apportées au schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal. |
| 02-377 | 05-04-02 | Lettre de MONSIEUR GUY LEBLANC, président, COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC, nous invitant à participer à une rencontre intitulée : "Les Grands sommets des dirigeants municipaux 2002". |
| 02-378 | 05-04-02 | Lettre de MADAME LINDA PHANEUF, secrétaire-trésorière, M.R.C. BEAUHARNOIS SALABERRY, nous transmettant la résolution numéro 2002-03-45 relative à la convention entre la C.M.M. et la M.R.C. de Beauharnois-Salaberry concernant le plan de gestion des matières résiduelles. |
| 02-379 | 05-04-02 | Lettre de MONSIEUR YVON MAJOR, préfet, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous informant qu'ils ne désiraient pas travailler à un projet de fusion des deux M.R.C.. |



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

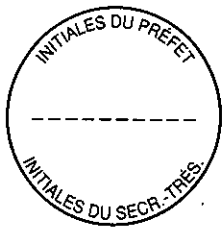
- | | | |
|--------|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 02-380 | 05-04-02 | Lettre de MADAME VALÉRIE DELAGE, chargée de projet, COGEBY, nous transmettant un document, intitulé : La végétation en bordure des cours d'eau – rôle et méthodes de gestion". |
| 02-381 | 08-04-02 | Lettre de MONSIEUR RÉJEAN RACINE, URCEL DELISLE & ASSOCIÉS INC., relativement aux travaux d'ensemencement à prévoir sur le cours d'eau Roy. |
| 02-382 | 08-04-02 | Lettre de MONSIEUR ANDRÉ BOISCLAIR, MINISTRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES MUNICIPALES ET À LA MÉTROPOLE, relativement à la réorganisation des services policiers. |
| 02-383 | 08-04-02 | Lettre de MONSIEUR GABRIEL DUCHARME, secrétaire général, C.R.D.M., nous demandant de nommer quatre représentants de la M.R.C. au sein de leur assemblée générale. |
| 02-384 | 08-04-02 | Lettre de MONSIEUR STÉPHANE PARENT, directeur général, CLD DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, convoquant le directeur général à l'Assemblée générale annuelle du CLD. |
| 02-385 | 08-04-02 | Note de MONSIEUR NIKOLAS DUCHARME, comité aviseur de Solidarité jeunesse, MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, nous transmettant un document, intitulé : "Bilan de l'an I de Solidarité jeunesse : Rapport du Comité aviseur de Solidarité jeunesse et le Sommaire de ce même bilan". |
| 02-386 | 08-04-02 | Lettre de MONSIEUR CLAUDE GIROUX, secrétaire-trésorier, RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 02-03-35 relativement aux services de secrétariat. |
| 02-387 | 08-04-02 | Lettre de MONSIEUR GHISLAIN RIVERIN, CDMEX, relativement aux travaux préparatoires à la mise en chantier des travaux à exécuter dans les branches numéros 27 et 28 du Ruisseau Beloeil. |
| 02-388 | 08-04-02 | Lettre de MADAME MARIE-PIER LAMARCHE, greffière, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant la résolution numéro 02-04-122 demandant à la M.R.C. la délégation de compétence pour la branche numéro 1 du cours d'eau Roy. |
| 02-389 | 09-04-02 | Lettre de MONSIEUR MICHEL BOLDUC, conseiller aux Jeux du Québec, SPORTS-QUÉBEC, nous offrant de l'information sur la période de mise en candidature pour le choix des milieux hôtes des Finales des Jeux du Québec, hiver et été 2005. |



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

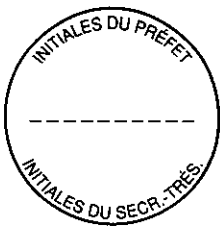
- | | | |
|--------|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 02-390 | 09-04-02 | Courriel de MADAME ANDRÉE LOYER, greffière, VILLE DE MANIWAKI, nous transmettant la résolution numéro 2002-04-060 relative à une demande d'intervention au niveau du bois d'œuvre. |
| 02-391 | 09-04-02 | Lettre de MONSIEUR JEAN PRONOVOST, sous-ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE, relativement à la Semaine de la municipalité et Mérite municipale du 2 au 8 juin 2002. |
| 02-392 | 10-04-02 | Lettre de MONSIEUR PIERRE GINGRAS, président, LE CARREFOUR, nous transmettant une invitation pour le 14e colloque du Carrefour Action municipale et familles qui se tiendra les 14, 15 et 16 juin 2002, sous le thème "Mon milieu de vie, je le bâtis ... avec qui?". |
| 02-393 | 10-04-02 | Lettre de MONSIEUR YVES "BOB" DUFOUR, sous-ministre adjoint, MINISTÈRE DES RÉGIONS, nous invitant à participer à une séance d'information sur la Politique nationale de la ruralité et les pactes ruraux. |
| 02-394 | 10-04-02 | Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE ROUSSILLON, nous transmettant la résolution numéro 2002-57-T appuyant notre M.R.C. dans sa démarche pour permettre la constitution de bureaux des délégués conjoints avec la ville de Longueuil. |
| 02-395 | 10-04-02 | Lettre de MONSIEUR ROSAIRE MARCIL, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE ROUVILLE, nous transmettant un exemplaire de leur nouveau guide administratif, édition 2002. |
| 02-396 | 11-04-02 | Note de MONSIEUR GABRIEL MICHAUD, directeur général, M.R.C. DES MASKOUTAINS, nous transmettant copie d'une lettre adressée à MADAME MANON DAIGLE, relativement à la branche numéro 32 de la Rivière Amyot. |
| 02-397 | 11-04-02 | Courriel de MONSIEUR ROSAIRE MARCIL, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE ROUVILLE, nous transmettant la résolution numéro 02-03-4820 relativement à l'augmentation des primes d'assurance municipale, pour appui de la M.R.C.. |



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

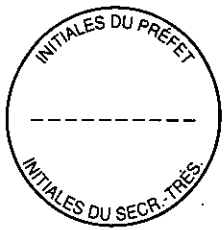
- | | | |
|--------|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 02-398 | 11-04-02 | Certificat d'affichage de MADAME ISABELLE SIMARD, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, relativement à l'avis public portant sur la vente pour non paiement des impôts fonciers. |
| 02-399 | 11-04-02 | Télécopie de MADAME DANIELLE INKEL, technicienne à l'aménagement, FÉDÉRATION DE L'U.P.A DE ST-JEAN-VALLEYFIELD, nous transmettant une liste de noms de producteurs pouvant siéger au Comité consultatif agricole. |
| 02-400 | 11-04-02 | Lettre de MONSIEUR BERNARD GAGNON, président, UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, accusant réception de notre cotisation annuelle à l'Union. |
| 02-401 | 11-04-02 | Lettre de MADAME LINDA PHANEUF, secrétaire, TABLE DE CONCERTATION DES PRÉFETS DE LA MONTÉRÉGIE INC., nous transmettant la résolution numéro 142-02-02 relative au processus décisionnel dans les M.R.C. à caractère urbain et rural – opposition au projet de loi 77. |
| 02-402 | 11-04-02 | Lettre de MADAME CAROLE DULUDE, secrétaire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, nous transmettant le premier projet du règlement d'urbanisme numéro 2-2002, pour avis de conformité. |
| 02-403 | 12-04-02 | Certificat d'affichage de MONSIEUR PIERRE PÉTRIN, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, relativement à l'avis public portant sur la vente pour non paiement des impôts fonciers. |
| 02-404 | 12-04-02 | Lettre de MADAME CAROLE DULUDE, secrétaire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, nous transmettant le certificat d'affichage de l'avis public portant sur la vente pour non paiement des impôts fonciers. |
| 02-405 | 12-04-02 | Certificat d'affichage de MONSIEUR DENIS MEUNIER, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, relativement à l'avis public portant sur la vente pour non paiement des impôts fonciers. |
| 02-406 | 12-04-02 | Lettre de MONSIEUR STÉPHANE PARENT, directeur général, CLD DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous informant de l'annulation de la rencontre prévue le 19 avril 2002 et qui sera remise le 24 mai 2002. |



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

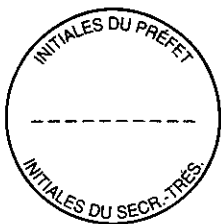
- | | | |
|--------|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 02-407 | 12-04-02 | Lettre de MADAME ANDRÉE GARON, présidente, LA TABLE CULTURELLE, nous transmettant une invitation pour l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 30 avril 2002. |
| 02-408 | 15-04-02 | Lettre de MADAME CAROLE COUSINEAU, greffière, VILLE DE SAINTE-CATHERINE, nous transmettant la résolution numéro 120-04-02 relative à l'opposition aux élections municipales régulières simultanées en 2005, pour appui de la M.R.C.. |
| 02-409 | 15-04-02 | Lettre de MADAME NATHALIE SIMARD, conseillère en loisir, LOISIR ET SPORT EN MONTÉRÉGIE, nous transmettant le dépliant promotionnel des événements culturels montérégiens 2002. |
| 02-410 | 15-04-02 | Lettre de MADAME DORIS PARENT, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant le certificat d'affichage de l'avis public portant sur la vente pour non paiement des impôts fonciers. |
| 02-411 | 15-04-02 | Lettre de MADAME DORIS PARENT, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant la résolution numéro 02-125 portant la participation financière au programme d'aide aux propriétaires de bâtiments résidentiels endommagés par la pyrite à 12,5%. |
| 02-412 | 15-04-02 | Lettre de MONSIEUR PIERRE BENOÎT, président, COGEBY, nous transmettant le résultat d'une campagne d'échantillonnage de tributaires de la rivière Yamaska. |
| 02-413 | 15-04-02 | Lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant le premier projet du règlement d'urbanisme numéro U-120-89, pour avis de conformité. |
| 02-414 | 16-04-02 | Lettre de MADAME RAYMONDE PLAMONDON, présidente, SYNDICAT DES AGRICULTRICES DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE, nous transmettant une invitation pour le Gala de l'Agricultrice de l'année 2002. |



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

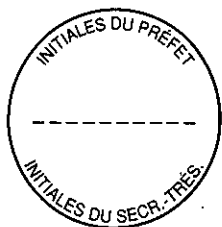
- | | | |
|--------|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 02-415 | 16-04-02 | Lettre de MONSIEUR DENYS JEAN, sous-ministre adjoint aux opérations, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE, nous transmettant un guide détaillé sur le Programme de renouveau urbain et villageois. |
| 02-416 | 16-04-02 | Lettre de MONSIEUR PIERRE LANDRY, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant les premiers projets des règlements d'urbanisme numéros 327-02-2002 et 282-59-2002 pour avis de conformité. |
| 02-417 | 16-04-02 | Lettre de MONSIEUR PIERRE LANDRY, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 283-58-2002 et 283-10-2002 pour avis de conformité. |
| 02-418 | 17-04-02 | Lettre de MONSIEUR GILLES LEMIEUX, directeur de la sécurité incendie, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, offrant une session de formation pour l'élaboration du schéma de couverture de risques. |
| 02-419 | 17-04-02 | Lettre de MADAME JOCELYNE LECAVALIER, mairesse, VILLE DE CARIGNAN, nous invitant au tournoi de golf de la Fondation Adelphe-Lareau. |
| 02-420 | 17-04-02 | Lettre de MONSIEUR PATRICK ST-AMOUR, greffier, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'emprunt numéro 1467-00-2002 pour avis d'opportunité. |
| 02-421 | 17-04-02 | Lettre de MONSIEUR PATRICK ST-AMOUR, greffier, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les premiers projets des règlements d'urbanisme numéros 1248-79-2002 et 1250-18-2002 pour avis de conformité. |
| 02-422 | 17-04-02 | Lettre de MONSIEUR JEAN JULES DANSEREAU, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU, nous transmettant les projets des règlements d'urbanisme numéros 277-96-028-A et 277-96-034-A pour avis de conformité. |
| 02-423 | 18-04-02 | Lettre de MADAME MARIE-PIER LAMARCHE, greffière, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant le premier projet du règlement d'urbanisme numéro 243-49 pour avis de conformité. |



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

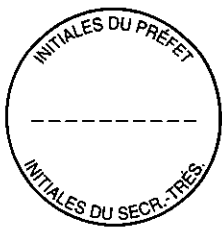
- | | | |
|--------|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 02-424 | 18-04-02 | Lettre de MONSIEUR J. RENÉ CORNELLIER, résidant de Saint-Charles-sur-Richelieu, nous transmettant une mise en demeure relativement à du remblai effectué dans une zone inondable 0-20 ans à Saint-Charles-sur-Richelieu. |
| 02-425 | 18-04-02 | Lettre de MADAME MARIE-PIER LAMARCHE, greffière, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant le second projet du règlement d'urbanisme numéro 243-48 pour avis de conformité. |
| 02-426 | 18-04-02 | Lettre de MADAME ISABELLE SIMARD, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2002-04-86 donnant le mandat à la firme Groupe Évimbéc pour l'équilibrage ou reconduction du rôle triennal 2003-2004-2005. |
| 02-427 | 18-04-02 | Lettre de MADAME MARIE-PIER LAMARCHE, greffière, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 243-47 pour avis de conformité. |
| 02-428 | 18-04-02 | Lettre de MONSIEUR PIERRE LANDRY, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant le certificat d'affichage de l'avis public portant sur la vente pour non paiement des impôts fonciers. |
| 02-429 | 18-04-02 | Lettre de MADAME ISABELLE SIMARD, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2002-04-92 relative au refus de participer à la confection du plan de gestion des matières résiduelles avec la C.M.M.. |
| 02-430 | 19-04-02 | Lettre de MONSIEUR ARMAND PLOURDE, directeur général, SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL, nous invitant à participer aux assemblées générales annuelles du Syndicat des territoires de Lanaudière et de la Montérégie. |
| 02-431 | 19-04-02 | Lettre de MONSIEUR JACQUES PROULX, président, SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC, nous transmettant le dépliant d'inscription à la onzième conférence nationale de Solidarité rurale du Québec sur la nouvelle économie rurale ainsi que leur rapport annuel. |



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- | | | |
|--------|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 02-432 | 19-04-02 | Lettre de MONSIEUR MAXIME FORTIER, responsable des programmes de rénovation, SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, nous transmettant un exemplaire de l'édition révisée du manuel d'opération du programme RénoVillage. |
| 02-433 | 19-04-02 | Lettre de MADAME ANNIE BOUCHARD, assistante-greffière, VILLE DE LONGUEUIL, nous transmettant la résolution numéro CM-020319-17, relative à l'entente sur les conditions liées au retrait de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville, ainsi que copie de l'entente dûment signée. |
| 02-434 | 22-04-02 | Lettre de MADAME ISABELLE SIMARD, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 92-010-06, 92-011-02, 2002-02 et 2002-03 pour avis de conformité. |
| 02-435 | 22-04-02 | Lettre de MADAME AGATHE SIMARD, directrice régionale, HYDRO-QUÉBEC, nous transmettant une invitation pour une pièce de théâtre. |
| 02-436 | 22-04-02 | Lettre de MONSIEUR RÉMY TRUDEL, ministre, MINISTÈRE DES RÉGIONS, nous transmettant le Bilan triennal des centres locaux de développement du Québec pour la période 1998-2000. |
| 02-437 | 23-04-02 | Lettre de MONSIEUR RAYNALD CASTONGUAY, directeur division hydrique et des opérations, CONSUMAJ, nous transmettant l'analyse des soumissions pour les travaux d'entretien de la branche numéro 35 de la Rivière Amyot. |
| 02-438 | 23-04-02 | Lettre de MONSIEUR JEAN-GUY RIOUX, président, RESAM, nous transmettant la Politique de saines pratiques des groupements de propriétaires de lots boisés. |
| 02-439 | 24-04-02 | Lettre de MADAME JOANE SAULNIER, secrétaire-trésorière, M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 8661-02 adoptant leur schéma d'aménagement révisé. |
| 02-440 | 24-04-02 | Lettre de MADAME LOUISE MERCIER, secrétaire générale et directrice des communications par intérim, RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX MONTÉRÉGIE, nous transmettant les nominations au sein de leur conseil d'administration. |
| 02-441 | 24-04-02 | Lettre de MONSIEUR MICHEL MARTIN, responsable, SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, nous transmettant le bulletin d'information #3 concernant le Programme de logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA). |



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

- 02-442 24-04-02 Lettre de MONSIEUR SERGE GOSSELIN, secrétaire-trésorier, CONSEIL CENTRAL DE LA MONTÉRÉGIE et CSN, sollicitant le siège réservé au représentant du milieu syndical lors de la création de la commission de consultation pour le plan de gestion des matières résiduelles.
- 02-443 25-04-02 Lettre de MONSIEUR ANDRÉ BOISCLAIR, MINISTRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES MUNICIPALES ET À LA MÉTROPOLE, nous transmettant un chèque de 83 100 \$ correspondant à l'aide financière spéciale de transition, pour l'année 2002, à la suite du retrait de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville.
- 02-444 25-04-02 Lettre de MONSIEUR MARIO CHAMBERLAND, directeur général, LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE, nous demandant de désigner un représentant pour leur assemblée générale annuelle du 6 juin prochain.

PUBLICATIONS DU MOIS D'AVRIL 2002

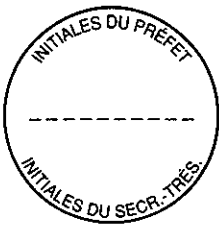
Ensemble au cœur du changement	vol. 1, no. 2 22 mars 2002
Assurance Liaison	vol. 5, no. 1 mars 2002
Concertation Montérégie	vol. 1, no. 1 avril 2002
Culture Montérégie	vol. 15, no. 4 mars 2002
Le bioalimentaire	vol. 2, no. 1 mars 2002
Le Carrefour	no. 1 mars 2002
Gazette officielle du Québec	partie 1, no. 12 20 mars 2002
Agir ensemble	no 1, mars 2002
Gestion et technologie agricoles	vol. 27, no. 3 27 mars 2002
Transport routier	mars / avril 2002



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

Bulletin municipal	vol. 21, no. 3 décembre 2001
Intersection	no. 19
Quorum	vol. 27, no. 3 avril - mai 2002
Muni-Express	no. 6 2 avril 2002
Gazette officielle du Québec	no. 13 27 mars 2002
Gazette officielle du Québec	no. 13 A 28 mars 2002
Gazette officielle du Québec	no. 13B 28 mars 2002
Gazette officielle du Québec	no. 14 3 avril 2002
Gazette officielle du Québec	no. 16 17 avril 2002
Gazette officielle du Québec	no. 15 10 avril 2002
Bulletin de droit du travail	Printemps 2002
La route verte	vol. 8, no. 1 Avril 2002
Bâti-Vert	vol. 6, no. 2 avril 2002
Loisir et sport point com	vol. 3, no. 2 avril 2002
La revue municipale des travaux publics	vol. 80, no.1 Janvier - février 2002
Actualités CRM	vol. 5, no 2 mai 2002
Les chroniques du protecteur du citoyen	Hiver 2002
URBA	vol. 23, no. 2 avril 2002
Développement social	vol. 3, no. 2 avril 2002



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

La voix du vrac

vol. 28, no. 3
avril - mai 2002

POINT 5. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

02-05-084

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Paul Sofio
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Laganière**

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 02-04 du chèque 9996 au chèque 10055 pour un montant total de 76 866,92 \$ soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.1 Prolongation du moratoire

02-05-085

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a décrété un moratoire sur les possibilités d'implantation des porcheries dans le territoire québécois;

ATTENDU QUE le moratoire décrété par le gouvernement sera en vigueur jusqu'au 15 juin 2002;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que cette période de temps est insuffisante pour permettre à tous les intéressés de se faire entendre et de participer au processus de mise en place de mécanismes visant à résoudre la problématique d'implantation des porcheries;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le moratoire devrait s'éteindre seulement lorsque la problématique d'implantation des porcheries aura été adéquatement analysée et solutionnée;

ATTENDU QUE les problèmes inhérents à l'exploitation des porcheries revêtent un caractère environnemental et écologique et que leur solution devrait être abordée par le biais de la tenue d'un bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) portant sur le sujet;

ATTENDU QUE la période du moratoire devrait être utilisée pour la tenue d'un BAPE sur l'implantation des porcheries ainsi que pour la mise en place des solutions retenues

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Choinière
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand**



No de résolution
ou annotation

02-05-085
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu demande au ministre de l'Environnement et au ministre de l'Agriculture de signifier au gouvernement du Québec de prolonger la durée du moratoire relatif aux possibilités d'implantation des porcheries jusqu'à ce que toutes les études pertinentes à l'élevage du porc, l'épandage, l'entreposage et la disposition des lisiers résultant de cette forme d'élevage, y compris les études hydro-géologiques et incluant celles du BAPE, aient été déposées et que les actions en découlant soient décidées.

QUE copie de la présente résolution soit transmise aux députés de la M.R.C., aux M.R.C. adjacentes, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec et au chef de l'opposition.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT, madame Jocelyne Lecavalier ainsi que messieurs Gilles Plante, Gilles Beaudet, Raymond Billette, Julien Bussière, André Choinière, Guy Dubé, Jacques Durand, Bernard Gagnon, Yves Laganière et Paul Sofio ayant voté en faveur de la résolution tandis que monsieur Robert Beaudry a voté contre.

5.2 Étude d'impact sur la cohabitation rurale

02-05-086

ATTENDU QUE la problématique relative à l'implantation des porcheries a soulevé de nombreuses préoccupations quant à la cohabitation des diverses fonctions d'occupation du territoire dans la zone agricole et par rapport aux périmètres d'urbanisation;

ATTENDU QUE la M.R.C. devra aborder ces éléments de problématique dans le cadre de ses travaux de révision du Schéma d'Aménagement qui restent à compléter;

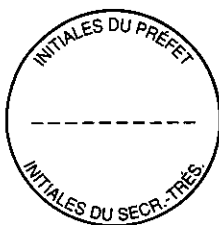
ATTENDU QUE la saine cohabitation entre les divers usages dans la zone agricole et par rapport aux périmètres d'urbanisation est essentielle au maintien de la dynamique et de la présence des communautés dans les territoires ruraux et à la qualité de vie normale dans les périmètres d'urbanisation

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Choinière
APPUYÉ PAR Monsieur Guy Dubé**

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu mandate le Comité des finances pour établir les modalités et les paramètres relatifs à l'octroi d'un contrat pour la réalisation d'une étude visant à établir des paramètres de cohabitation acceptables pour les divers usages qui peuvent être réalisés en zone agricole et aussi, par rapport aux impacts qui peuvent être générés relativement aux ensembles urbains qui côtoient la zone agricole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

02-05-087

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

POINT 6. AVIS D'OPPORTUNITÉ : RÉGLEMENTS D'EMPRUNT

6.1 Ville de Beloeil : règlement d'emprunt numéro 1467-00-2002

ATTENDU QU'en vertu de l'article 46 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au conseil de la municipalité régionale de comté, pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la ville de Beloeil a transmis, pour avis au secrétaire-trésorier de la M.R.C., le règlement d'emprunt numéro 1467-00-2002 portant sur la réalisation de travaux relatifs à la construction des diverses infrastructures nécessaires au développement de sa zone industrielle inscrite à l'intérieur du périmètre d'urbanisation;

ATTENDU QUE ledit avis doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu du Schéma d'Aménagement

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Raymond Billette
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand**

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement numéro 1467-00-2002 de la ville de Beloeil, portant sur la réalisation de travaux relatifs à la construction des diverses infrastructures nécessaires au développement de sa zone industrielle inscrite à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**POINT 7. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2002 DU COMITÉ
CONSULTATIF RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT**

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2002 du Comité consultatif régional d'aménagement.

**POINT 8. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2002 DU COMITÉ
CONSULTATIF AGRICOLE**

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2002 du Comité consultatif agricole.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

POINT 9. AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENTS D'URBANISME

9.1 Ville de Beloeil : règlement numéro 1248-78-2002 modifiant le règlement de zonage

02-05-088

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la ville de Beloeil est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Beloeil a adopté le règlement numéro 1248-78-2002 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro 1248-78-2002, modifiant le règlement de zonage de la ville de Beloeil, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 1248-78-2002, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 02-04-051, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 1248-78-2002, le Comité consultatif agricole, par la résolution numéro 02-04-028, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 1248-78-2002 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Gilles Plante**

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 1248-78-2002, modifiant le règlement de zonage de la ville de Beloeil, soit et est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Ville de Carignan : règlement numéro 243-46 modifiant le règlement de zonage

02-05-089

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la ville de Carignan est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Carignan a adopté le règlement numéro 243-46 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro 243-46, modifiant le règlement de zonage de la ville de Carignan, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 243-46, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 02-04-052, recommande au Conseil de l'approuver;



No de résolution
ou annotation

02-05-089
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 243-46 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Dubé
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 243-46, modifiant le règlement de zonage de la ville de Carignan, soit et est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Ville de Saint-Basile-le-Grand : règlement numéro U-120-87 modifiant le règlement de zonage

02-05-090

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Saint-Basile-le-Grand a adopté le règlement numéro U-120-87 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro U-120-87, modifiant le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro U-120-87, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 02-04-053, recommande au Conseil de l'approuver;

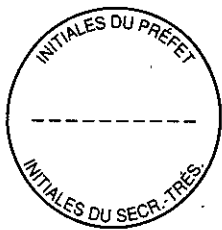
ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro U-120-87 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Raymond Billette
APPUYÉ PAR Monsieur André Choinière

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro U-120-87, modifiant le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand, soit et est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

9.4 Municipalité de McMasterville : règlements de modification

- règlement numéro 282-58-2002 modifiant le règlement de zonage

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la municipalité de McMasterville est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la municipalité de McMasterville a adopté le règlement numéro 282-58-2002 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro 282-58-2002, modifiant le règlement de zonage de la municipalité de McMasterville, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 282-58-2002, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 02-04-056, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 282-58-2002 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry
APPUYÉ PAR Monsieur Paul Sofio**

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 282-58-2002, modifiant le règlement de zonage de la municipalité de McMasterville, soit et est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- règlement numéro 283-10-2002 modifiant le règlement de lotissement

ATTENDU QUE le règlement de lotissement de la municipalité de McMasterville est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la municipalité de McMasterville a adopté le règlement numéro 283-10-2002 modifiant son règlement de lotissement;

ATTENDU QUE le règlement numéro 283-10-2002, modifiant le règlement de lotissement de la municipalité de McMasterville, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 283-10-2002, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 02-04-056, recommande au Conseil de l'approuver;

02-05-091

02-05-092



No de résolution
ou annotation

02-05-092
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 283-10-2002 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry
APPUYÉ PAR Monsieur Paul Sofio

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 283-10-2002, modifiant le règlement de lotissement de la municipalité de McMasterville, soit et est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 10. VILLE DE CARIGNAN : DEMANDE DE MODIFICATION AU
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Le secrétaire-trésorier informe les membres du Conseil de la résolution numéro 02-04-054 du Comité consultatif régional d'aménagement qui recommande de procéder à la modification du Schéma d'Aménagement, tel que demandé par la ville de Carignan.

10.1 Projet de règlement numéro 14-23 modifiant le Schéma d'aménagement

02-05-093

ATTENDU QUE la ville de Carignan projette le prolongement de deux (2) rues qui traverseront une zone inondable;

ATTENDU QUE le ministre de l'Environnement du Québec et le ministre de l'Environnement du Canada ont accordé la dérogation nécessaire à la ville de Carignan pour le prolongement de ces deux (2) rues;

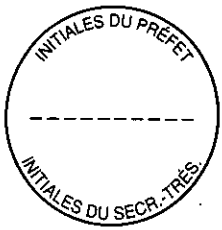
ATTENDU QUE la dérogation accordée par les deux (2) ministres de l'Environnement doit être reconnue au Schéma d'Aménagement pour être effective;

ATTENDU QUE le Comité consultatif régional d'aménagement, par sa résolution numéro 02-04-054, recommande au Conseil de modifier son Schéma d'Aménagement pour y reconnaître la dérogation accordée;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de règlement numéro 14-23 modifiant le Schéma d'Aménagement à cet effet, de même que le document d'accompagnement, et se déclarent satisfaits

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Dubé
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Laganière



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

02-05-093
(suite)

ET RÉSOLU D'adopter le projet de règlement numéro 14-23 modifiant le Schéma d'Aménagement et le document d'accompagnement, tels que joints à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

02-05-094

AVIS DE MOTION EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR MONSIEUR BERNARD GAGNON À L'EFFET QUE, LORS D'UNE PROCHAINE SÉANCE, SERA DÉPOSÉ POUR ADOPTION UN RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT, AFIN DE RECONNAÎTRE UNE DÉROGATION À LA ZONE INONDABLE DE CARIGNAN, TELLE QU'ACCORDÉE PAR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC ET LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DU CANADA.

Donné à Beloeil, ce deuxième (2^{ème}) jour du mois de mai de l'an deux mille deux.

02-05-095

ATTENDU QUE, suite à l'adoption du projet de règlement numéro 14-23 modifiant le Schéma d'Aménagement, la municipalité régionale de comté doit tenir au moins une assemblée publique sur son territoire;

ATTENDU QUE, conséquemment, une commission doit être formée par le Conseil de la M.R.C., composée de membres du Conseil et présidée par le Préfet

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand

ET RÉSOLU QU'une Commission soit et est formée afin de tenir une ou des assemblée(s) publique(s) eu égard au projet de règlement numéro 14-23 modifiant le Schéma d'Aménagement.

QUE ladite Commission soit et est composée de madame Jocelyne Lecavalier ainsi que du préfet, monsieur Pierre Bourbonnais, agissant à titre de président.

DE mandater le secrétaire-trésorier afin de déterminer la date, le lieu et l'heure de ou des assemblée(s) publique(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

02-05-096

ATTENDU QUE le Conseil a adopté le projet de règlement numéro 14-23 modifiant le Schéma d'Aménagement, eu égard à la reconnaissance d'une dérogation à la zone inondable de la ville de Carignan;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 50 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil peut demander l'avis du Ministre sur la modification proposée au Schéma d'Aménagement



No de résolution
ou annotation

02-05-096
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Dubé
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Laganière**

ET RÉSOLU DE demander l'avis du ministre des Affaires municipales et de la Métropole, monsieur André Boisclair, eu égard au projet de règlement numéro 14-23 modifiant le Schéma d'Aménagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 11. RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE AGRICOLE

02-05-097

ATTENDU QUE la Loi 184 est en vigueur depuis le 21 juin 2002;

ATTENDU QUE la Loi 184 interdit aux municipalités de modifier leurs règlements de zonage lorsque la modification recherchée a un effet dans la zone agricole permanente;

ATTENDU QUE la Loi prévoit que les interdictions aux municipalités peuvent être levées moyennant l'adoption, par la M.R.C., d'un règlement de contrôle intérimaire qui répond aux attentes gouvernementales en matière de protection du territoire et des activités agricoles;

ATTENDU QUE le personnel de la M.R.C. a procédé à la préparation d'un projet de règlement de contrôle intérimaire et que son contenu a fait l'objet d'une recommandation par le Comité consultatif agricole de la M.R.C. ;

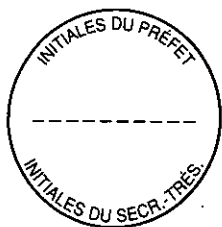
ATTENDU QU'il a été établi que la M.R.C. peut adopter un règlement de contrôle intérimaire qui s'applique seulement sur le territoire de certaines municipalités;

ATTENDU QU'il a été établi que l'entrée en vigueur d'un règlement de contrôle intérimaire qui s'applique seulement sur le territoire de certaines municipalités permettra la levée des interdictions seulement dans le territoire des municipalités visées par le règlement;

ATTENDU QUE les délais qui ont suivi la transmission du projet de règlement de contrôle intérimaire s'avèrent insuffisants pour permettre aux municipalités de déterminer si elles désirent être visées par le règlement de contrôle intérimaire

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Dubé
APPUYÉ PAR Monsieur André Choinière**



Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

No de résolution
ou annotation

02-05-097
(suite)

ET RÉSOLU QUE l'adoption du règlement de contrôle intérimaire soit et est reportée à la séance du mois de juin 2002 pour permettre aux municipalités concernées de prendre connaissance du contenu du projet de règlement et d'adopter les résolutions nécessaires pour communiquer à la M.R.C. leur volonté d'être incluses à l'application du règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 12. COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE : NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE

02-05-098

ATTENDU QUE la Loi établit que les membres d'un comité consultatif agricole doivent être des résidents du territoire de la M.R.C. où siège le Comité;

ATTENDU QUE la ville de Saint-Bruno-de-Montarville a été fusionnée à la ville de Longueuil;

ATTENDU QU'un des membres du Comité, monsieur Robert Robert, est un résident de l'ancienne ville de Saint-Bruno-de-Montarville et que, de ce fait, il n'est plus habilité à siéger au Comité consultatif agricole de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE l'Union des producteurs agricoles a soumis deux (2) candidatures, tel que prévu par la Loi, pour combler le poste laissé vacant au sein du Comité

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jocelyne Lecavalier
APPUYÉE PAR Monsieur Yves Laganière

ET RÉSOLU QUE la candidature de monsieur Luc Mercille soit et est retenue par le Conseil pour siéger à titre de membre du Comité consultatif agricole de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

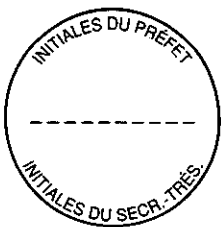
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 13. MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU : INTERVENTION EN MILIEU RIVERAIN

02-05-099

ATTENDU QU'un citoyen de Saint-Charles-sur-Richelieu, à savoir monsieur J. René Cornellier, a demandé à la M.R.C. de prendre les mesures nécessaires pour appliquer les dispositions du règlement de la municipalité relativement à une intervention réalisée en contravention aux normes de protection de la zone inondable;

ATTENDU QUE le maire de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, monsieur André Choinière, a communiqué au Conseil que des démarches de nature juridique avaient déjà été entreprises à ce sujet par la municipalité et qu'elles sont toujours en cours;



No de résolution
ou annotation

02-05-099
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. se dit incertain quant à son obligation d'entreprendre des démarches de nature juridique pour assurer le respect des dispositions du règlement de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Guy Dubé

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu mandate son conseiller juridique pour :

- déterminer si la M.R.C. a l'obligation d'entreprendre les démarches nécessaires pour s'assurer que la réglementation de Saint-Charles-sur-Richelieu est respectée;
- établir quel est l'état d'avancement des démarches juridiques entreprises par les procureurs de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu dans le cas soulevé par monsieur J. René Cornellier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 14. COURS D'EAU CHARBONNEAU-BESSETTE : ENTRETIEN

02-05-100

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal de la ville de Mont-Saint-Hilaire a déposé un rapport qui indiquait au Conseil le besoin d'entretien dans le cours d'eau Charbonneau-Bessette;

ATTENDU QUE le cours d'eau Charbonneau-Bessette est sous la juridiction de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

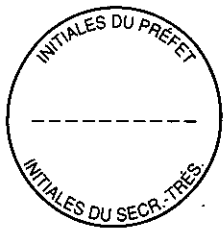
ATTENDU QU'il y a un réel besoin d'entretien dans le cours d'eau Charbonneau-Bessette, tel qu'indiqué dans le rapport de la coordonnatrice aux cours d'eau de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Robert Beaudry

ET RÉSOLU QUE la firme Consumaj soit et est nommée, à titre de surintendant spécial, pour amorcer les travaux d'entretien du cours d'eau Charbonneau-Bessette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

**POINT 15. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES : FORMATION
D'UN COMITÉ**

02-05-101

ATTENDU QUE la M.R.C. doit procéder à l'élaboration d'un Schéma de couverture de risques;

ATTENDU QUE les travaux d'élaboration du Schéma de couverture de risques ont été entamés par la signature d'un protocole d'entente à cet effet;

ATTENDU QUE le chargé de projet à l'élaboration du Schéma de couverture de risques a démontré au Conseil de la M.R.C. la pertinence d'établir un Comité de sécurité incendie;

ATTENDU QUE le Conseil est d'avis qu'il est pertinent et nécessaire d'établir un Comité de sécurité incendie pour assister le chargé de projet dans ses démarches d'élaboration du Schéma de couverture de risques

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand
APPUYÉ PAR Madame Jocelyne Lecavalier

ET RÉSOLU QUE le Comité de sécurité incendie de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu soit et est constitué.

QUE les membres du Comité de sécurité incendie soient et sont messieurs Pierre Bourbonnais, Julien Bussière, Guy Dubé, Yves Laganière et Gilles Plante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

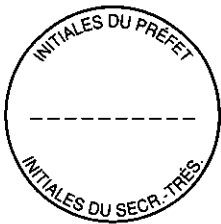
**POINT 16. TABLE DE CONCERTATION RIVE-SUD : PARTICIPATION DE
LA M.R.C.**

02-05-102

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. de Lajemmerais a demandé aux M.R.C. de la Couronne Sud et à la ville de Longueuil de participer à la formation d'une structure légère de concertation et de coordination, composée des sept (7) représentants de la Couronne Sud à la C.M.M. ainsi que des préfets et des directeurs généraux des M.R.C. de la Couronne;

ATTENDU QUE le territoire de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu est majoritairement inclus dans le territoire de la C.M.M.;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu juge opportun de positionner la Couronne Sud au sein de la C.M.M. et de se concerter sur les différents dossiers traités à la C.M.M.;



No de résolution
ou annotation

02-05-102
(suite)

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

ATTENDU QUE la ville de Longueuil, la M.R.C. de Lajemmerais et la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges ont toutes plus d'un représentant élu qui participe à la Table de concertation Rive-Sud

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Raymond Billette
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu accepte de participer à la Table de concertation Rive-Sud.

QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu mandate le préfet et le directeur général pour participer aux rencontres de la Table de concertation Rive-Sud.

QUE le Conseil demande à la Table de concertation Rive-Sud de reconnaître un second représentant élu pour la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 17. CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA
MONTÉRÉGIE : NOMINATIONS DE REPRÉSENTANTS

02-05-103

ATTENDU QUE le Conseil régional de développement de la Montérégie (C.R.D.M.) a demandé à la M.R.C. de procéder à la nomination de quatre (4) représentants au sein de son assemblée générale;

ATTENDU QUE deux (2) représentants doivent provenir des municipalités les plus peuplées de la M.R.C., soit Beloeil et Chambly;

ATTENDU QU'une personne parmi les quatre (4) représentants doit être désignée pour siéger au sein du conseil d'administration du C.R.D.M.

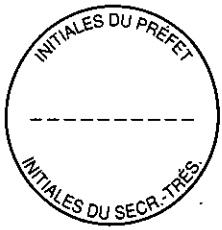
EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gilles Plante
APPUYÉ PAR Monsieur André Choinière

ET RÉSOLU QUE messieurs Pierre Bourbonnais, Gabriel Hébert, Jacques Durand et Bernard Gagnon soient et sont nommés représentants de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu au sein de l'assemblée générale du Conseil régional de développement de la Montérégie.

QUE monsieur Jacques Durand soit et est nommé représentant de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu au sein du conseil d'administration du Conseil régional de développement de la Montérégie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

02-05-104

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

POINT 18. BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

ATTENDU QUE la prise en charge des Bureaux d'information touristique des villes de Chambly et de Mont-Saint-Hilaire par la M.R.C. a été acceptée en principe par le Conseil lors de la séance du 4 avril 2002;

ATTENDU QU'il a été établi que l'acceptation de la prise en charge des Bureaux d'information touristique était tributaire des recommandations du Comité des finances;

ATTENDU QUE le Comité des finances a recommandé au Conseil de la M.R.C. de prendre en charge les Bureaux d'information touristique

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Laganière

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu prenne en charge la gestion des Bureaux d'information touristique sis dans les territoire des villes de Chambly et de Mont-Saint-Hilaire.

QUE le montant de 4 000,00 \$ ne soit plus attribué au C.L.D. de La Vallée-du-Richelieu pour le budget des Bureaux d'information touristiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

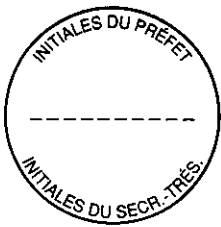
POINT 19. DEMANDES D'APPUI

19.1 Ville de Sainte-Catherine : opposition aux élections municipales simultanées de 2005

Le Conseil convient de ne pas donner suite à la demande d'appui de la ville de Sainte-Catherine.

POINT 20. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

POINT 21. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Un important groupe de citoyens des municipalités de Saint-Charles-sur-Richelieu et de Saint-Antoine-sur-Richelieu est présent et communique au Conseil leurs inquiétudes face à l'implantation de porcheries projetées dans leur municipalité. Les citoyens se disent satisfaits de la résolution adoptée au point 5.1 par le Conseil. Les citoyens de Saint-Charles-sur-Richelieu indiquent ensuite au Conseil qu'ils sont en désaccord avec les démarches de leur municipalité concernant la réalisation d'une étude en parallèle avec les travaux de comités formés par la municipalité. Le Préfet indique aux citoyens que la M.R.C. n'a pas les responsabilités d'un arbitre pour régler des différends entre des groupes de citoyens et leur municipalité et, de ce fait, demande aux citoyens de bien vouloir rediriger ces représentations vers leur conseil municipal.

POINT 22. CLÔTURE DE LA SÉANCE

02-05-105

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Dubé
APPUYÉ PAR Monsieur Robert Beaudry**

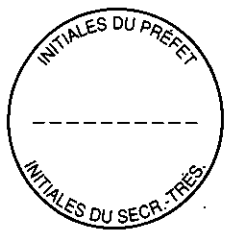
ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 10 heures 15.

**Bernard Roy
secrétaire-trésorier**

**Pierre Bourbonnais
préfet**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu